



 Oléron Sous le  soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable

840 901 953 R.C.S La Rochelle

Compte rendu du Conseil de Gestion n° 18 26 septembre 2022

Début du conseil : 18 h 15

1) Désignation du secrétariat de séance : *Claudine Dumé*

Membres du CG présents : Claude Blaque - Daniel Cornillet – André Fiquet – Jean-Christophe Malabre - Èliane Malabre – Serge Mathé - Margot Peeters-Garenne – Christian Ripoll – Claudine Dumé-Pierre Lhuillier suppléant de la CdC IO

Membre du CG excusés : Jean-Louis Bon – Marie-José Villautreix CdC IO – Daniel Aubin – Bertrand Clarke ayant donné pouvoir à Serge Mathé

Actionnaires présents : Alain Marionneau - Jean-François Minder – Michèle Vignes.

2) Approbation du CR n° 17 du conseil de gestion du 13 juin 2022 à l'unanimité.

3) Après appel téléphonique des personnes tirées au sort lors de la dernière assemblée générale, le conseil de gestion est complet, à l'exclusion d'un-e remplaçant-e pour un an de la personne radiée pour cause d'absentéisme constant. Il va falloir recontacter les personnes tirées au sort restantes. Le nouveau conseil de gestion est listé dans le document joint.

4) Bilan Actionnariat :

+ 217 actionnaires pour 38 150 €, au 15 septembre 2022,

5) Point trésorerie de OSS 17 au 15 septembre 2022 :

- situation des comptes : compte Caisse d'Épargne = 20 182.61 € le 15 septembre 2022

- état du prêt bancaire : 3^{ème} virement de 13 900 € le 05 septembre 2022. Mise en recouvrement du prêt de 45 000 € (20 400 + 10 700 + 13 900) selon le tableau de remboursement joint.

Nota :

La demande d'avenant à la demande de 66 100€ du prêt accordé le 03/08/2020, réduite à 45 000€ n'a jamais reçu de réponse de la part de la Caisse d'Épargne. Cependant, le prêt ayant été accordé depuis 2 ans, il nous a été demandé de faire débloquent sur justificatifs (factures des installations), le reliquat du prêt pour une mise en amortissement du prêt. Malgré l'absence du contrat EDF OA de l'installation de la Josière (nécessaire pour la rédaction du contrat de garantie de prêt), le reliquat de 13900 € a été versé le 05/09/2022

Un nouveau financement devra être demandé pour le groupe des 3 projets Massé, Badoud et Poupin avant la fin de l'année.

Siège social : Maison des entreprises - ZAE les 4 moulins - 17190 St Georges d'Oléron

Oléron Sous le Soleil 17 - oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com

- Remboursement de TVA : demandé le 20 juillet 2022 et versé le 5 août pour 4381 € (installation Massé).
- L'acompte versé à ENEDIS pour le projet Badoud bénéficie d'un rabais de 60 %, il se monte à 470€.

6) État des lieux des projets : tableau joint.

☒ Projet Paul Poupin : La convention de mise à disposition de la toiture de cette construction n'est toujours pas signée. Il était convenu qu'OSS 17 prendrait à sa charge le surcoût de la construction (3714.10 €) lié à la pose de panneaux photovoltaïques mais ce surcoût ne pourra pas être comptabilisé après le 31 décembre 2022.

☒ Projet "Nathalie Marlier" : état d'avancement,
+ contact Chambre d'agriculture : en attente.

+ contact avec Jérôme Pohnu - agriculture@cdcoleron.fr : il a réalisé bénévolement un sondage (jusqu'à 1 mètre de profondeur) pour évaluer l'état du terrain. L'analyse a été réalisée le 27 juin 2022 à laquelle ont participé Claude Blaque, Serge Mathé et Claudine Dumé, ainsi qu'une amie de Nathalie Marlier qui la représentait.

Ces derniers ont pu constater que le terrain est accidenté suite à son exploitation en carrière, la végétation arbustive y est très dense par endroit et le reste est constitué d'une pelouse calcaire rase. Le CR est en attente.

☒ Projet Okipouros à St Pierre d'Oléron : à relancer par Claudine. Lors de la précédente relance, au printemps dernier, il avait été répondu que cet artisan souhaitait faire son installation lui-même, il attendait des devis. À confirmer.

☒ Organisation de l'inauguration de l'École de Dolus et de La Josière : retour sur la journée du 10 septembre 2022.

- Les journées agricoles se terminaient à la ferme de la Josière en présence de la propriétaire, Cécile Nadreau, Madame Villautreix vice-présidente « environnement » de la CDC IO, Monsieur Braeckhoff, maire de Dolus. Pour OSS 17, étaient présents : Claude Blaque, Alain Marionneau, Alain Dryer, Margot Peeters-Garenne et Claudine Dumé. À cette occasion, il a été remis une action d'OSS 17 aux propriétaires des toitures qui ont bénéficié de pose de panneaux photovoltaïques par OSS 17. Samuel Massé et Frédéric Porcheron de la SCI CFPO s'étaient excusés de ne pouvoir venir chercher leur action.

Une nouvelle installation sur l'ancien hangar de la Josière est envisagée par les propriétaires en remplacement du toit en amiante, en autoconsommation.

- En ce qui concerne l'inauguration de l'installation sur l'école de Dolus, le côté pédagogique en lien avec les programmes scolaires reste à l'ordre du jour mais s'est heurté jusqu'à maintenant au COVID qui a mobilisé toutes les énergies de l'équipe enseignante, dans l'incapacité de dégager du temps pour une action nouvelle auprès des élèves. Il est prévu de faire une dernière relance auprès du directeur de l'école et, si nous mettons en place un module pédagogique, de voir à le proposer dans les autres écoles de l'île.

☒ Projet Badoud : La construction du hangar est prévue pour la fin de l'année 2022. La pose des panneaux se fera dès que possible, Bertrand a préparé le calepinage et fait le choix des matériels. Pour cette installation de 27kWc environ, l'estimation du coût est d'environ 27 000€ aux quels il faudra ajouter le creusement d'une tranchée. En effet, il faudra assurer un chemin carrossable pour aller de la rue jusqu'au hangar, pourquoi ne pas coupler ce chantier à la réalisation de la tranchée nécessaire au passage des gaines électriques ? Il n'y pas d'éclairage prévu dans le bâtiment mais qu'en sera-t-il à terme ? Il peut être judicieux d'installer une 2^{de} gaine d'avance lors de ces travaux.

7) DIS : Margot a beaucoup travaillé à sa rédaction, Serge en a fait la relecture mais il faudrait maintenant compléter certains points :

Siège social : Maison des entreprises - ZAE les 4 moulins - 17190 St Georges d'Oléron

Oléron Sous le Soleil 17 - oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com

- le CV des représentants légaux d'OSS 17. Document à remplir joint.
- l'organigramme du CG
- et, en annexe, intégrer les résultats comptables, les résultats financiers et la répartition des parts sociales.

Jean-Christophe demande si l'ont doit rédiger un DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) : Alain M. répond non car notre société n'a pas de salarié.

Claude doit transférer le DIS des Lucioles à tout le CG pour nous permettre de voir comment rédiger les compléments à apporter à notre DIS.

L'objectif, sous la conduite de Margot et Serge est de terminer le DIS d'OSS 17 avant fin décembre 2022.

8) Projets d'ACI et ACC – Auto Consommation Individuelle et Auto Consommation Collective : exposé de Pierre Lhuillier.

Il ressort de cet exposé que :

- ACI est possible depuis 2017 avec vente du surplus de production. Il n'y a pas de taxe sur l'autoconsommation alors que ces dernières représentent environ 25 à 40 % du prix de l'électricité du réseau.
 - ACC : possible depuis 2019 avec consommation dans un rayon d'un km maximum du point de production. La production et son tarif reste indépendants des évènements mondiaux. Paiement du TURPE (utilisation du réseau) mais l'électricité est moins chère que par une consommation classique.
- Il faut pouvoir gérer les besoins des divers consommateurs par une clé de répartition à revoir tous les mois. Pour cela, il doit exister une PMO (Personne Morale Organisatrice) qui gère la production et sa répartition. OSS 17 devrait créer une sous-structure comme vont le faire les Lucioles selon Gérard Gouron. Cette structure nécessitera probablement un-e salarié-e à rémunérer sur les bénéfices de la vente de l'électricité.

Il est évoqué la possibilité d'en créer au même titre que les stations services sur les parkings, pour la recharge des véhicules électriques. Mais la logistique ????

Beaucoup de choses sont encore à préciser par l'État et EDF.

9) Lettre aux actionnaires : date prévisionnelle début octobre 2022 : Margot et Serge proposent un premier projet qui est relu, corrigé et amendé par les personnes présentes.

10) Formation - Communication - Échange réseaux :

10-1) Participation au Copil de Cirena : validation à l'unanimité de la participation de Serge Mathé et Alain Marionneau, Claude Blaque en suppléance.

Serge fait un compte-rendu de la réunion du 14/9. CIRENA compte 5 salariés dont Vincent Billy, coordinateur.

Ils disposent d'un document sur l'ACC.

CIRENA pourrait nous apporter une aide sur les gros projets comme celui de Nathalie Marlier, pour lequel nous sommes déjà en contact avec le bureau d'études d'ÉNERCOOP.

La prochaine réunion du COPIL de CIRENA se tiendra près d'Agen le 13 octobre prochain. Il est prévu, par CIRENA, une indemnité kilométrique pour les participants.

10-2) Retour sur les journées des 7 et 8 septembre 2022 avec Cirena : étaient présents Eliane Malabre- Jean Louis Bon- Claude Blaque

* 7 septembre : le montage d'une PMO pour de l'ACC a été évoqué. Les Lucioles visent un projet de construction de 800 logements (Bongraine) avec l'aide de CIRENA et ÉNERCOOP, rien n'est construit à ce jour.

Siège social : Maison des entreprises - ZAE les 4 moulins - 17190 St Georges d'Oléron

Oléron Sous le Soleil 17 - oleronsouslesoleil17@lilo.org - 06 37 53 75 80 - www.oleron-sous-le-soleil.com

À Rennes, il existe une société citoyenne portée par la mairie et au Pays Basque une société privée avec des salariés pour gérer les ACC.

*le 8 septembre OSS 17 a reçu les salariés de CIRENA pour échanger des informations, suite à la restructuration et aux changements de salariés.

Il y a plusieurs projets de création de sociétés citoyennes en NA, les plus avancées sont en Haute Vienne.

10-3) Un CR sur la journée du 17 septembre 2022 entre les sociétés citoyennes 17, organisée par ANE!rs17 à Oléron doit nous être envoyé par Capucine d'ANers.

OSS 17 a accueilli les Lucioles et la COOPEC, les deux autres sociétés citoyennes de Charente Maritime. La matinée a été consacrée à la présentation d'OSS 17, suivie d'une visite de l'installation à la ferme de la Josière.

L'après-midi, ce sont les sociétés invitées qui se sont présentées, avant d'organiser 4 tables thématiques de réflexion.

10-4) Demande de la CdC IO : tenue d'un stand OSS17 au Forum de l'Habitat et de l'énergie organisé pour le samedi 26 novembre 2022 à la citadelle du Château (de 14h à 18h). Pierre précise qu'il y sera donné 2 conférences ayant pour thème :

- agir pour réduire sa consommation
- les éco-matériaux.

Il y sera question également d'autoconsommation.

Claude doit préparer un Framadate pour gérer la tenue du stand par OSS 17.

11) Questions diverses.

11-1) Réalisation d'un court métrage avec Le Labo Citoyen – proposition de Christian Ripoll. Suite à la discussion, il ressort que Claude Blaqué et Pierre Lhuillier sont habilités à parler dans ce film, Alain Marionneau est pressenti pour le côté financier ainsi que Cécile Nadreau pour son implication dans l'installation de panneaux sur son hangar.

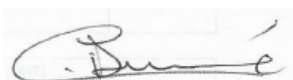
Ce projet pourrait se réaliser au cours de la 1^{ère} quinzaine de novembre.

11-2) Nous avons été sollicités pour un projet d'ombrière sur un parking d'un lotissement de Saint Pierre d'Oléron. Après étude rapide d'après les photos envoyées par M. Zanolin, Bertrand conclut que ce projet n'est pas viable.

11-3) Jean-Christophe relance la question des conseils aux particuliers : ceux donnés actuellement l'ont été gratuitement. La question d'un tarif et de nos compétences vis-à-vis des assurances notamment pose un réel problème. Devons-nous continuer ? La demande est forte mais personne n'a assez de temps ni de compétences officielles pour y répondre.

Fin du CG à 20h45

La secrétaire de séance,
Claudine Dumé



Le président,
Claude Blaqué



